

ANNEXE N°1

La Graphothérapie :

Définition & Historique de la discipline :

C'est le Professeur Julian Ajuriaguerra (1911-1993), Neuropsychiatre et Psychanalyste qui, dans les années 1950-60, fut à l'origine de la Graphothérapie clinique à l'hôpital Sainte Anne de Paris.

A partir des travaux de J. Ajuriaguerra, Robert Olivaux (1920-2022), Docteur en Psychologie & Graphologue, et Hélène de Gobineau (1903-1958) Graphologue, vont fonder une spécialisation de la Graphologie : la Graphothérapie ou rééducation de l'écriture chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte. Il s'agit d'une thérapie de l'écriture qui englobe l'ensemble des troubles de l'écriture (illisibilité partielle ou totale, douleurs, crampe de l'écrivain, vitesse inadaptée, manque de soin, mauvaise image de soi reflétée par l'écriture….).

Cette discipline sera enseignée dans les écoles de Graphologie (le GGRE et le CNPG), en tant que spécialisation jusque dans les années 2000, où répondant à un réel besoin, la Graphothérapie prendra son envol et deviendra un métier à part entière.

Dès lors, l'on va voir apparaître un nombre croissant d'Ecoles, Associations et Fondations, formant ou regroupant des rééducateurs de l'écriture : Graphologues/Graphothérapeutes ou Graphothérapeutes seulement.

La graphothérapie est rattachée au code ROME K1104 (Psychologies & Psychologie appliquées).

Elle s'inscrit donc en tant que Psychologie appliquée et non profession paramédicale, comme l'Ergothérapie, l'Orthophonie, la Psychomotricité ; et de fait, elle peut être complémentaire à ces professions.

Il faut, en effet, distinguer la Graphothérapie Clinique et Pathologique, qui elle, s'inscrit dans le domaine médical et nécessite une formation spécifique, et la Graphothérapie liée à la Graphologie et la Psychologie de l'écriture, découlant de l'école du Professeur Olivaux.

Les limites de la Graphothérapie sont clairement indiquées dans le code de déontologie du Graphothérapeute Professionnel du Syndicat européen des Graphologues et Graphothérapeutes.



ANNEXE N°2

LA GRAPHOTHERAPIE ACTUELLEMENT : les raisons de son expansion

La Graphothérapie s'est développée depuis les années 2000, en réponse à un besoin :

D'après l'ouvrage de Chantal Thoulon-Page & Florence de Montesquieu : « la Rééducation de l'écriture de l'enfant et de l'adolescent » dans une population scolaire normale, environ 10% des enfants présentent une déficience de l'écriture (ce chiffre étant certainement sous-évalué). Les difficultés rencontrées dans l'acte d'écrire sont diverses :

- illisibilité partielle ou totale
- vitesse inadaptée : trop lente, trop rapide
- douleur (doigts, main, poignet, bras….)
- manque de soin, écriture paraissant négligée
- les scripteurs ne se sentant pas à l'aise avec leur écriture (décalage par rapport à l'âge, écriture jugée inesthétique…..)

Ces éléments impactent considérablement le positionnement scolaire de l'enfant, sa réussite ou son échec, son estime de lui, sa confiance en lui et l'image qu'il renvoie de lui-même et son goût pour l'écriture.
« L'enfant dysgraphique est toujours conscient de ses difficultés. Il en est plus ou moins ouvertement honteux. Il est nécessaire de lui redonner le goût d'écrire » Hélène de Gobineau – L'écriture de l'enfant Tome2 Ajuriaguerra/Auzias/Denner

Le Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la recherche dans sa revue « Eduscol » de mars 2016 et de novembre 2018 s'exprime sur le besoin impérieux de préparer l'élève à l'entrée en cycle 2 en lui assurant l'enseignement de l'écriture cursive.

Un article du « Figaro étudiant » en date du 14 octobre 2016, alerte quant à l'apprentissage de l'écriture, 30% des enfants qui sortent du CP ne sont pas capables de rédiger un écrit lisible.

« A l'heure du boom des technologies numériques, l'écriture manuscrite est de plus en plus délaissée jusqu'à apparaitre quasiment désuète. Pourquoi se donner le mal d'écrire quand on peut produire un joli document à l'ordinateur ? Une étude menée par l'IFOP en 2016 (https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/3470-1-study_file.pdf) auprès de 1 000 jeunes de 12 à 25 ans montre au

contraire que 75% des jeunes français pensent que l'écriture avec un papier et un stylo est irremplaçable et 95% d'entre eux pensent que la qualité de l'écriture est un gage de réussite pour l'avenir.

Ainsi au niveau cérébral, l'apprentissage de l'écriture est un formidable moteur pour le développement de la mémoire visuelle et kinesthésique de l'enfant. En outre, elle fait travailler l'ensemble du cerveau de l'enfant en lui apportant de la rigueur, de l'équilibre, de la structure et ainsi le goût de l'analyse. En grandissant, ces structures sont des bases essentielles pour l'imagination et la créativité. Elles permettront que, libérés de la maîtrise orale et scripturale de la langue, l'enfant ou l'adulte puissent s'adonner aux plaisirs de l'écriture. »

La formation des professeurs des écoles sur le plan du geste scripteur est très succincte. Ces professionnels de l'enseignement avouent aujourd'hui ne pas avoir les compétences suffisantes pour accompagner et corriger les enfants sur la tenue de l'outil scripteur et la posture adéquate (Contenu des masters 1 & 2 MEEF de la formation aux métiers de l'enseignement).

La Graphothérapie peut donc être utilisée afin de remédier aux difficultés d'écriture des enfants, adolescents et adultes, par les psychomotriciens, les ergothérapeutes, les orthophonistes, les professeurs des écoles en tant d'adjonction à leurs compétences initiales.

Qui sont actuellement les Graphothérapeutes :

La graphothérapie est pratiquée essentiellement par les femmes, selon une enquête menée en interne par le CNPG (école de formation en Graphothérapie). Elle représente 97% des inscriptions à ce jour répertoriée par le centre de formation pour adulte.

La part des femmes souhaitant se former à la rééducation de l'écriture, s'explique aussi par le nombre de dossiers des candidatures reçues d'Enseignantes (majoritaires en tant qu'apprenantes de la discipline), de Graphologues, de Psychologues, de Psychomotriciennes, d'Ergothérapeutes….mais aussi de personnes en reconversion professionnelle.